Vol. XVII. Saint-Boniface, Manitoba, 4 Octobre 1888 No. 50.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

STATUE D'HOMME D'ETAT.

C'était un bavard de talent très mince,
Et, pendant trente ans, il avait été
Fameux à Paris, grand homme en province,
Ministre deux fois, toujours député.

Traité d'éminent et de sympathique,
Il avait trahi deux ou trois serments,
Ainsi qu'il convient dans la politique,
Bref, c'était l'honneur de nos parlements.

Il mourut. Sa ville—elle était très fière
D'avoir enfanté ce contemporain—
Dès qu'il fut enfin muet dans sa bière,
Le fit, sans tarder, revivre en airain...

J'ai vu sa statue. Elle est sur la place
Où se tient toujours le marché couvert.
C'est bien l'orateur : son geste menace,
Et sa redingote est en bronze vert.

Mais nos bons ruraux, vile multitude,
Vendant les produits du pays natal,
Sans y voir malice et par habitude,
Mettent leurs baudets près du piédestal.

Et tous les lundis, quand les paysannes
Sous les piliers noirs viennent se ranger,
Le tribun d'airain harangue des ânes,
Et ça ne doit pas beaucoup le changer.

F. COPPÉE.

PENSÉES.

—L'éducation seule a prise sur le genre humain.

—L'enfant et la femme sont l'avant-garde de Dieu, l'homme mûr en est l'apôtre et le martyr.

—L'espèce d'injustice qu'on suppose aux autres, envers un homme qui ne l'a point méritée, est la source d'une popularité douce et sûre.

—La foute n'est jamais grande par elle-même, elle ne l'est que par une émanation d'en haut. Quand elle se retire du ciel elle ne rencontre sous ses pieds que la terre.

—C'est un rare secret que celui de la popularité : J'entends la popularité véritable, celle qui ne s'achète point par de lâches concessions aux erreurs d'un siècle, mais qui entoure d'une auréole prématurée l'honnête homme vivant. Autant qu'on peut le découvrir par l'histoire, la première condition de cette popularité solide est dans d'inébranlables certitudes et de persévérentes directions.

FRANCE.

Pendant que l'Allemagne s'évertue à fomenter partout des alliances contre la France, la France, qui ne reconnaît d'autre péril social que les Congrégations religieuses, s'isole de plus en plus, et fait éclore dans son sein des germes nouveaux de divisions.

L'Allemagne discrédite la Franc-Maçonnerie et relève partout la Religion ; la France met la secte à la tête du gouvernement et abat partout ce qui est religieux. L'une abroge des décrets d'expulsion, rappelle les Congrégations proscrites, proclame avant tout la paix religieuse ; l'autre, avec un sectaire au pouvoir, s'écrie : Sus à l'ennemi, exterminons les Congrégations.

On voudrait croire que c'est un rêve, un cauchemar. C'est la triste réalité. Et quand on accuse le ministre Floquet de perdre son temps, de ne rien faire au pouvoir ; voici le haut fait dont il se glorifie devant ses accusateurs, comme d'un titre à leur admiration : "J'ai proposé d'exterminer les Congrégations." C'est un travail qui ne s'accomplit pas du jour au lendemain ; on ne se défait pas, sans y préparer l'opinion, d'hommes honorables qui ont bien mérité de la patrie. Le mot d'ordre est donné : Avant d'exterminer les Congrégations, il faut les déshonorer. Et, depuis quelques semaines, la presse gagée de la secte ne sait plus qu'inventer pour noircir les âmes les plus innocentes des crimes les plus odieux Les Loges ont beau s'envelopper de mystères ; les faits mettent à nu leurs infâmes complots. D'ailleurs, on ne s'en cache pas, il est avéré que le 3 juin dernier, dans une réunion tenue au Grand-Orient, on décida, sur la demande de M. Floquet, d'entreprendre une vaste campagne *anticléricale*, pour faire diversion aux difficultés et aux dissensions intérieures du parti républicain.

Peu de temps après, sous les auspices du gouvernement, contre l'attente de tous, la proposition Laffon vient étonner les Chambres. Mgr Freppel en fait bonne et prompte justice. Il fallait soutenir la proposition par des scandales. On en cite. De dignes religieux sont abreuvés d'outrages. La presse sectaire remplit ses colonnes de ces calomnies obscènes. L'immoralité coule à pleins bords. Loin de la réprimer, le gouvernement la favorise, l'exploite, et en profite pour mettre en dislocation des établissements religieux qu'on ne remplacera pas. Citeaux, Brignais, etc., signalés comme des colonies modèles par l'inspecteur même du gouvernement, M. Nivelle, succombent malgré tant de services rendus et de dévouements héroïques, sous les attaques effrontées des radicaux. Des prêtres sont détenus en prison. Qu'ont-ils fait ? Ils se sont sacrifiés pour le bien des âmes. Des couvents, à Grenoble, à Saint-Flour, ailleurs, sont accusés de séquestrer contre leur volonté, dans des intentions inavouables, des sujets riches et distingués. Est-ce vrai ? Ces feuilles sont obligées de se donner des démentis. Qu'importe ? Elles pratiquent l'adage de leur maître : "Mentons, mentons toujours, il en restera quelque chose." La Providence veille aussi, et amène des événements qui jettent le trouble dans les calculs des pervers. On cherchait dans la guerre aux couvents un dérivatif aux préoccupations financières. Mais de l'aveu des meneurs on s'est trompé, l'anticléricalisme *ne fait plus recette* comme par le passé. Les masses révolutionnaires ont compris qu'il y a aussi peu de gloire que de gain à jeter à la rue quelques pauvres congréganistes. L'or du Juif, la fortune des patrons enrichis offre plus d'appât. Des prolétaires sans religion sont prêts à tout. En attendant, les grèves qui se réveillent dans les centres industriels, les émeutes qui ensanglantent les rues de Paris, d'Amiens, de Lyon, donnent au gouvernement plus de soucis que les psalmodies inoffensives de nos couvents.

F. Clauzel, S.J.

UN RAYON DE SOLEIL.

La religion est une belle chose ; c'est elle qui fait que l'homme trouve tant de force et de consolation en levant les yeux au ciel. J'ai vu dans un grand danger un touchant exemple du courage et des ressources que les idées religieuses peuvent donner à l'homme. J'avais accompagné des pêcheurs à la mer ; en partant le temps était calme, et le ciel ne présentait aucune apparence de danger à un marin aussi peu expérimenté que moi. Mais vers le milieu du jour, le vent passa brusquement de l'est au sud-ouest et nous livra à une horrible tempête. Notre petit bâtiment était roulé par les lames, comme s'il eut été une coquille de noix. Après de vains et longs efforts, les matelots perdirent courage. Le maître de l'équipage suivant les indications de sa boussole, gouvernait sans résultats, attendu que tout le monde avait abandonné la manœuvre.

Lui-même ne tarda pas à voir qu'ils étaient perdus il ôta son bonnet de laine et dit :

—Enfants prions !

Mais le second lui dit :

Pourquoi prier ? Voyez ces nuées qui touchent nos mâts et nous séparent du ciel : nos prières n'arriveront pas jusqu'en haut.

Le maître allait lui répondre qu'une prière faite, même du fond de son cœur, n'est jamais perdue, lorsqu'il aperçut entre les nuées noires qui pesait sur la mer et obscurcissaient le jour, comme une tache d'un beau bleu pur.

Enfants, s'écria-t-il, voici ouverte une fenêtre du ciel ! Dieu voit ses pauvres créatures en danger ; il sait que nous avons des femmes et des enfants, et ce rayon est un de ses regards. Prions.

Alors, ils se tournèrent vers cette belle fenêtre du ciel, et adressèrent à la vierge une courte et fervente prière.

Un rayon plus brillant encore sembla descendre et porter dans tous les cœurs l'espoir et la confiance d'avoir été entendus d'en haut.

Tout le monde se mit à l'œuvre avec un nouveau courage et des forces nouvelles. Quatre heures après nous étions dans le port.

Alphonse Karr.

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES CRIMES.

Nous empruntons au *Monde* de Paris, l'étude suivante sur cette triste et terrible question :

L'Officiel vient de publier un compte rendu de la statistique criminelle pour l'année 1886. Elle n'a rien que d'effrayant :

Les crimes ont augmenté ; les délits n'ont pas diminué ; la récidive ne cesse pas de progresser. En peut-il être autrement quand le milieu social se corrompt chaque jour davantage, quand on voit le principe d'autorité s'énerver de plus en plus, quand la magistrature elle-même, faisant assaut de faiblesse avec le jury, semble reculer devant l'application des lois les plus précises ; quand on voit les poursuites, de plus en plus rares, sans cesse arrêtées par l'intervention d'un politicien ? Pour ne relever que trois chiffres, les vols qualifiés qui en 1885 étaient au nombre de 987, passent en 1886 à celui de 1,131. La loi pénale ne saurait suffire comme barrière ; le crime germe et se multiplie Les inculpés de coups et blessures, qui n'étaient que 28,000 en 1885, deviennent 29,800 en 1886. Qui oserait affirmer que le redoutables progrès de l'alcoolisme, favorisés par une législation inepte sur la liberté des débits, sont étrangers à cette augmentation ? Enfin, si de 11,000 mendiants nous passons en 1886 à 14,000, n'est-il pas certain que l'incurable faiblesse de notre magistrature nouvelle, en décourageant les agents de police chargés des arrestations, favorisent de la manière la plus active le pullulement de ces terribles parasites ?

Je pardonnerais encore à l'inertie des jurés. Les jurés sont en prison. Ils ont l'âme sensible. Une plaidoirie un peu émue les fait sangloter. Pardonnons-leur une sensibilité même excessive. Contentons-nous de repousser le projet de Bozérian sur les circonstances très atténuantes qui, sous prétexte d'éviter quelques acquittements scandaleux, nous conduirait tout droit à un énervement encore plus dangereux de la répression.

Mais les juges ! Pourquoi une telle incurie dans le soin de notre défense ? Qu'il s'agisse d'attentats contre les propriétés comme de violences contre les personnes, la même sérénité leur fait accorder 62 fois sur 100 les circonstances atténuantes. Ce qui n'est, en somme, que 10 de moins que les jurés, qui, eux, les accordent 72 fois sur 100. Ils ne prononcent, sur 130,000 condamnations à l'emprisonnement, la prison pour plus d'un an que contre 4,800 individus (800 de moins qu'en 1885 !), et tous les criminalistes protestent contre l'abus des courtes peines, c'est-à-dire contre le nombre excessif des peines de huit ou dix jours d'emprisonnement. Quand on pense que sur 16,079 récidivistes, les tribunaux n'ont prononcé un emprisonnement excédant une année que contre 1,548, on se demande si ces messieurs ont tort de ne pas se gêner et de continuer à nous guetter le soir au coin des rues, à nous dévaliser, à nous empoisonner.

Parmi les moyens moraux, on a cru trouver l'instruction. Malheureusement, notre statistique porte un coup terrible à l'invention. Ne nous montre-t-elle pas que le nombre des criminels sachant lire et écrire s'est, de 1882 à 1886, accru de 70 à 73 0/0 ? Ne nous apprend-elle pas que cette heureuse jeunesse pour laquelle on élève depuis dix ans tant de somptueuses écoles fournit à la police correctionnelle un recrutement de 33,000 étudiants en droit pénal mineurs de 15 ans ? Le résultat ne nous encourage pas. Un homme instruit sera plus prudent qu'un ignorant, il ne sera nullement plus vertueux ; il saura mieux tourner la loi et éviter ses coups ; les crimes qu'il commettra seront peut-être moins atroces, ils seront peut-être plus nombreux : il assassinera moins, il volera moins à main armée, il commettra plus de faux, de filouteries, de fraudes de toute espèce. Comment en effet savoir lire et écrire suffirait-il à le mettre à l'abri des passions et des tentations criminelles ? Ce résultat ne peut être atteint qu'avec le secours de l'éducation morale et religieuse.

Sans viser si haut que de réformer par des moyens purement moraux les tendances de notre population malfaisante, nous prétendons posséder un moyen qui pour être mécanique, n'en est pas moins énergique, pour enrayer dans une large mesure son mouvement dans la récidive. Ce moyen est signalé par le compte rendu officiel lui-même : c'est l'emprisonnement cellulaire. Seul il intimide le récidiviste, parce qu'il le prive de la société de ses chers camarades et lui impose, avec la solitude, le travail, qui est son épouvantail. Seul il empêche le condamné primaire de devenir, sous l'influence des pernicieux conseils de ses compagnons de captivité, un malfaiteur de profession, un incorrigible. Près de la moitié des libérés de nos maisons centrales reparaissent devant la justice quelques mois après leur mise en liberté.

Est-il possible de méconnaître l'influence corruptrice qu'exerce sur leur esprit l'odieuse promiscuité de nos établissements pénitentiaires ? En Belgique, en Hollande, en Angleterre, où la séparation individuelle est la règle, la récidive est infiniment moins forte que chez nous, et depuis plusieurs années elle est en décroissance. Essayons du même moyen, et nous jouirons des mêmes effets. Au lieu de surcharger nos budgets des ruineux contingents de la relégation, au lieu de dépenser en pure perte les 700,000 francs supplémentaires que le nouveau budget Peytral prévoit pour les récidivistes, que ne les emploie-t-on à convertir en prisons cellulaires nos prisons départementales, foyer de corruption physique et morale ?

En terminant son exposé sur la récidive toujours croissante, le garde des sceaux conclut : "Je ne puis qu'exprimer le regret du retard forcément apporté à l'application de la loi sur l'emprisonnement individuel, *qui est la base de la réforme pénitentiaire.*"

Le Manitoba.

Jeudi, 4 Octobre 1888.

CRISE MINISTERIELLE IMMINENTE.

Lors de l'avénement de l'administration Greenway au pouvoir, après la dernière crise ministérielle, les nouveaux ministres voulurent, avant de dissoudre la chambre et en appeler à l'électorat, écraser leurs anciens adversaires, en portant contre eux une série d'accusations plus ou moins graves ; mais toutes de nature à nuire à la réputation de ceux qui étaient mis en cause.

L'on n'a pas encore oublié le débat que souleva le fameux discours du trésorier-provincial et les menaces inconsidérées du premier ministre, menaces qu'il a dû plus tard retirer, il est vrai ; mais ce ne fut que sous la pression et à l'instance de ses propres partisans.

Les choses furent portées si loin que M. Norquay demanda la nomination d'une commission royale, la chambre avait déjà adopté une résolution dans ce sens quelques semaines auparavant ; mais malgré la promesse du gouvernement de l'accorder, rien n'a été fait, et pour cause. On ne voulait pas donner aux accusés une chance de se défendre et encore moins de se disculper.

Les élections générales eurent lieu de suite après ce coup de théâtre, qui, comme on le sait, a eu l'effet voulu sur le public en général. Nous le répétons : c'était calculé.

Revenus en chambre, M. Greenway et ses collègues, comptaient un parti de trente-trois députés sur trente-huit. Cette écrasante majorité a été la cause du malheur de l'administration et sera aussi celle de sa décadence. Les ministres se sont crus libres de faire ce que bon leur semblait, de faire aussi ce qui n'est pas bon et même ce qui est mal.

M. Greenway n'est au pouvoir que depuis quelques mois seulement et les jours de son administration sont déjà comptés. Ce sont ses propres amis et ses partisans d'hier qui lui portent aujourd'hui le coup fatal. Les accusations contre lui sont des plus sérieuses et d'une gravité telle qu'il est impossible de croire que la chambre, à sa réu on du 16 courant, consentira à ajourner de nouveau, sans avoir examiné très sérieusement tous les faits mentionnés.

Le *Free Press* qui a toujours été le *vade mecum* du parti libéral en cette province et qui a fait la lutte la plus ardente possible en faveur de l'administration actuelle, n'a pas de ménagement pour elle aujourd'hui.

Sur la question de la vente du chemin de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge, l'on se rappelle que cinq députés ministériels, des plus capables et des plus influents, se sont séparés de leurs amis et ont voté contre le gouvernement, se conformant, en agissant ainsi, aux vues du *Free Press.*

Plus tard, vint la question d'aider la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, aide que le gouvernement refusa d'accorder. Nouvelle colère du *Free Press* et de ses amis, qui accusèrent même le gouvernement de corruption et de mauvaise foi.

Mais le comble était encore à venir puisque lundi matin ce même journal accuse M. Greenway de s'être vendu à M. Duncan Macarthur pour la somme de $2,500, qu'il devait recevoir pour couvrir ses frais d'élection, et en plus, une somme de $10,000 pour l'élection de ses amis.

L'accusation est directe etl es documents sont publiés. Le *Free Press* défie en même temps M. Greenway de l'attaquer en justice pour avoir osé porté contre lui une accusation aussi grave.

Ce journal va plus loin : il ajoute que si l'arrangement conclu entre MM. Greenway et Macarthur n'a pas eu de suite, c'est parceque le premier-ministre a reçu plus cher de la compagnie du *Northern Pacific,* pour les mêmes fins. Est-ce assez clair ? D'après le *Free Press,* le gouvernement a non-seulement vendu notre chemin de fer au *Northern Pacific,* mais il en a reçu des écus que les ministres, ou du moins M. Greenway a mis en poche et qui ont servi à ces honnêtes gens pour défrayer leurs dépenses d'élection.

C'est bien le cas de dire qu'ils ont crié au voleur, afin qu'on ne s'aperçût pas de leur agiotage.

PROVENCHER.

C'est à tort que, de temps à autres, certains journaux de Winnipeg annoncent la date de l'élection de Provencher. Rien n'est décidé encore, et, comme nous l'avons dit déjà, il n'est pas probable que cette élection se fasse avant la fin de novembre, ou peut-être même seulement dans les premiers jours de décembre. C'est le moment le plus libre pour la classe agricole.

A propos de cette élection, nous croyons devoir dire que la rumeur répandue par M. Edouard Richard, au sujet des relations de M. LaRivière avec le gouvernement fédéral, est complètement fausse. M. LaRivière n'ayant pas sollicité l'appui du gouvernement fédéral, cet appui ne lui a conséquemment pas été refusé, comme se plaît à le dire M Richard.

Ce serait d'ailleurs plus gentil, de la part de M. Richard, de se contenter de parler de ses propres petites affaires, dans sa cabale, et d'attendre le moment opportun, face à face avec son adversaire, pour parler de ce qui peut concerner ce dernier seulement. Pas de commérages, s'il vous plaît !

LANGUE FRANCAISE.

Puisqu'il est de fait que le français n'est pas enseigné dans les écoles industrielles du Nord-Ouest ; puisqu'il est aussi certain qu'on a fait des efforts injustes pour abolir notre langue, même dans les écoles au milieu de la population française de cette partie du Dominion, il est évident que nos compatriotes de Québec ne devraient pas essayer d'attaquer d'une manière si acerbe et si déloyale ceux qui travaillent à faire comprendre au gouvernement la nécessité de respecter nos droits.

Nouvelles Politiques.

—Il ressort des communications reçues par les autorités fédérales que les délégués de Terreneuve n'étaient pas munis de pouvoirs qui leur permissent même de faire un arrangement provisoire, au sujet de l'entrée de l'île dans la confédération canadienne. S'ils étaient venus à Ottawa ils n'auraient pu que discuter les conditions que le gouvernement fédéral leur eut offertes pour entrer dans la confédération. Dans ces circonstances, les délégués ont été informés que leur voyage à Ottawa serait à peu près inutile La question de l'annexion de Terreneuve au Canada se trouve ainsi ajournée indéfiniment.

—L'hon. J. G. Ross, sénateur pour la division du Saguenay, est mort à Québec, lundi, à l'âge de 70 ans. M. Ross laisse une fortune très considérable.

—L'élection fédérale de Cardwell a eu lieu hier. M. R. S. White, fils de feu l'hon. Thomas White, a été élu par 112 voix de majorité. M. White est conservateur.

—*L'Electeur* de mardi annonce que l'hon. M. Mercier a décidé d'accepter le désaveu de l'acte de la cour des magistrats de districts, et qu'une proclamation à cet effet va être émise par le lieutenant-gouverneur. Puis le gouvernement rétablira un nouveau tribunal conformément à l'acte de 1869, qui lui donne le pouvoir de nommer des magistrats de districts.

LES RECOLTES.

Les bruits qui avaient circulé au sujet des récoltes du Nord du Minnesota et du Dakota se confirment tous les jours. Nous nous attristons du malheur qui a frappé nos voisins, tout en proclamant qu'ils rendent plus éclatants les bienfaits que la Providence nous a départis en bénissant les travaux de nos cultivateurs.

De tous les centres français nous sont venues les meilleures nouvelles. C'est vrai qu'ils y a des dommages dans quelques endroits, mais ils sont plus que compensés par le prix du blé aujourd'hui.

M. Bernier, curé du Lac-des-Chênes qui est à Saint-Boniface aujourd'hui, nous apprend que la récolte dans sa paroisse, est très abondante. Depuis le printemps dernier, le Lac-des-Chênes a reçu trente nouveaux colons d'origine canadienne-française.

MGR TACHE A SAINT-PAUL, MINN.

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface est revenu samedi soir de Saint-Paul, Minn., en compagnie du Rév. Père Maisonneuve et de M. l'abbé Messier.

La cérémonie de la collation du pallium à Mgr Ireland a été très solennelle. Elle avait réuni quatorze archevêques ou évêques et environ trois cents prêtres. La population de Saint-Paul, sans distinction de croyance, a tenu à rehausser l'éclat de cette grande fête.

S'il y a des fanatiques ennemis de l'Eglise à Saint-Paul, ils ont dû passer une triste journée jeudi dernier, car ce jour a été un jour de triomphe pour l'Eglise catholique. La joie la plus vive rayonnait sur toutes les figures, et toutes les feuilles publiques ont exprimé, dans un langage enthousiaste, l'admiration inspirée par les grandes œuvres accomplies par les évêques et les prêtres de la sainte Eglise. Tout s'est passé dans un ordre admirable et s'est terminé jeudi soir par une illumination comme il s'en voit bien peu même dans les cités les plus enthousiastes.

SUPERBE DECOUVERTE.

Jusqu'à présent les records publics de l'histoire du Haut Canada entre 1791 et 1804 n'étaient pas considérables, les principaux ayant été perdus ou étaient disparus. Il y a un mois environ, les officiers de la bibliothèque libre apprenaient qu'une grande collection de documents appartenant à l'inspecteur général du Haut Canada de ce temps, l'hon. M. Smith, mort en Angleterre, étaient en vente dans un vieux tripot de livres à Londres. Le bibliothécaire télégraphia immédiatement d'acheter ces documents et hier ils ont été rendus publics aux représentants des journaux. La collection est toute une merveille. Elle contient les records complets des actes du conseil exécutif du Haut Canada sous la présidence de Simcoe, Russell et Hunter ; il y a en outre plusieurs lettres autographes des principaux hommes de cette époque, écrites en partie à M. Smith relativement à des terrains en Canada.

Parmi ces lettres il s'en trouve une de Alexandre Mackenzie, le découvreur du bassin et de la rivière Mackenzie, écrite du Nord-Ouest au gouverneur Simcoe et dans laquelle l'explorateur rend compte de sa découverte des rivières Colombie et Fraser. Cette missive est datée de 1794 et est complètement de l'écriture de Mackenzie. Il a aussi une demi douzaine de lettres du chef Brant, des sauvages Six Nations par lesquelles l'on voit que Brant combattait alors (1797) pour les droits du peuple. Elles sont de l'écriture de Brant. Plusieurs correspondances forment l'histoire complète des affaires militaires et civiles de cette époque. Cette collection qui n'a coûté, rendue ici, que $150 est estimée à $10,000.

Choses et Autres.

—Un électricien français prétend qu'il sera bientôt possible, avec l'électricité, de produire des orages de tonnerre artificiels partout où on le désirera.

—M. Morin, un de nos compatriotes du Michigan, a été nommé candidat démocrate au poste de lieutenant-gouverneur de cet Etat. C'est, croyons-nous, la première nomination de ce genre qui se soit faite depuis celle de M. Pierre Ménard qui fut le premier lieutenant-gouverneur de l Illinois.

—On prête au gouvernement fédéral l'intention de compléter les grands travaux qu'il a fait exécuter au quai de l Intercolonial à Lévis, par un service de bateaux-passeurs qui transporteront à Québec les chars et les passagers de cette voie ferrée, et l'on ajoute que le quai Saint-André serait réparé à cet effet. L'Intercolonial se trouverait ainsi relié avec le Pacifique Canadien, le Québec et lac Saint-Jean et le Québec, Montmorency et Charlevoix.

—Les travaux sont poussés vigoureusement sur le chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Selon les dernières nouvelles reçues ici, la locomotive se rendra jusqu'à Carleton, et probablement à quelque distance dans la paroisse voisine, vers la fin de ce mois.

—A cinq heures, jeudi soir, sur le terrain de l'exposition à Ottawa, près de six à sept mille personnes ont été témoins d'une scène terrible au moment de l'ascension en ballon du professeur Williams, qui devait redescendre en parachute d'une grande hauteur.

Le professeur était monté dans l'aérostat que plusieurs hommes retenaient captif, attendant l'ordre de le laisser aller. Au mot : "Let go !" l'aérostat s'est élevé dans l'espace avec la rapidité d'un projectile lancé par une arme à feu.

Mais au même instant tous les spectateurs furent stupéfiés d'horreur. A l'extrémité inférieure du ballon, un homme était suspendu au bout de ses bras, tandis que au-dessous on voyait Williams dans sa nacelle, incapable de lui porter secours.

Le ballon montait avec une vitesse terrifiante.

Rendu à une hauteur d'environ mille pieds, l'homme lâcha prise et alla tomber tête première dans un champ, à l'ouest du terrain de l'exposition.

On l'a ramassé pantelant, les membres comme broyés.

On l'a reconnu alors pour un jeune homme du nom de Wensley, fils d'un fonctionnaire civil, et âgé de vingt-deux ans seulement.

Il est difficile de s'expliquer comment il s'était suspendu au ballon. On suppose qu'au moment de l'ordre de laisser aller, il n'a pas eu le temps de lâcher prise, trop surpris par le départ brusque et l'ascension vertigineuse. Quand il a recouvré ses sens, il était trop tard, et il s'est maintenu dans son affreuse position jusqu'à épuisement de ses forces.

—On prend des mesures immédiates pour opérer la conversion de la dette civique de Montréal et d'après la base adoptée par le conseil de cette dernière ville, on calcule que 850,000 louis sterling ($4,131,000) de nouvelles débentures seront émises. La moitié de cette somme sera appliquée à la dette flottante et aux emprunts, puis le reste aux travaux publics.

On parle de 3 p. c. comme le taux de l'intérêt, 3¼ étant le maximum.

—La picote vient de faire son apparition à Toronto. Les plus scrupuleuses mesures de précaution ont été prises immédiatement par les autorités pour empêcher la propagation du fléau.

—M. le Dr F. X. Valade, d'Ottawa, a épousé Mme veuve Charbonneau, fille de l'honorable M. Royal, lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest. Nos plus sincères félicitations.

—Encore Wiggins : il nous prédit une grosse tempête pour le 6 octobre, c'est-à-dire samedi, de sorte que nous n'avons qu'à nous bien tenir. Les éléments vont se déchaîner à Régina, capitale du Nord-Ouest, avec une violence irrésistible ; ils formeront deux courants, dont l'un visitera la vallée du Mississipi et le golfe du Mexique, et dont l'autre ira s'abattre sur la vallée du Saint-Laurent.

—Caza, qui tua l'hôtellier Pilon, au Côteau Landing, il y a quelques semaines, vient de subir son procès à Montréal. Il a été trouvé non coupable. La défense a prouvé qu'il avait été provoqué et qu'il était à son corps défendant.

—Sir Andrew Stuart, juge en chef de la Cour Supérieure à Québec, a l'intention de demander un congé d'un an. Ce congé nécessiterait des changements judiciaires dans ce district.

Il est rumeur que l'hon. juge Larue va être transféré de Rimouski à Québec. Son successeur à Rimouski sera l'hon. Jean Blanchet député de Beauce ou M. I. N. Belleau, avocat de Lévis.

— Les recettes totales pour l'Œuvre de la colonisation fournies par les diverses paroisses des Archidiocèses de Montréal et d'Ottawa, depuis l'établissement des Sociétés de colonisation de Montréal en 1880, et d'Ottawa en 1882, ont été comme suit :

Archidiocèse de Montréal : $27,539.82, dont $11,552.24 sont le résultat des prédications des RR. PP. Baynll et Resther, S.J., et des quêtes paroissiales de 1880 à 1887, et $15,987.58 recueillies par le P. Nolin, S.J., en 1886 et 1887.

Archidiocèse d'Ottawa : $4,265 80, dont $2,357 proviennent des opérations de la société de 1882 à 1887, et $1,908.80 des Cercles Locaux établis par le P. Nolin en 1887.

La somme totale pour Montréal et Ottawa est donc de $31,805.62, dont $13,909.24 sont le produit des sociétés antérieurement à l'établissement des Cercles Locaux par le P. Nolin, et $17,986.38 fournies par ces derniers Cercles Locaux en 1886 et 1887.

Le P. Nolin, du 26 février 1886 au 31 décembre 1887, a établi la Société dans 82 paroisses de l'Archidiocèse de Montréal et dans 15 de l'Archidiocèse d'Ottawa, soit en tout dans 98 paroisses.

Il a, dans le même temps, organisé des Cercles Locaux dans 217 maisons d'éducation et écoles de l'Archidiocèse de Montréal, et dans 19 de l'Archidiocèse d'Ottawa, soit en tout 236 Cercles d'élèves Le nombre des Cercles Locaux, tant dans les paroisses que dans les maisons d'éducation de ces paroisses, àtait donc de 334 au 1er janvier 1888.

—Jacobs, le sauvage accusé d'avoir tué sa femme à Caughnawaga, vient de subir son procès à Montréal. Il a été trouvé coupable d'homicide, et a été condamné au pénitencier à perpétuité.

ENTRE AMIS.

Les nombreux amis de M. J. N. Gaudet se réunissaient à l'Hôtel Saint-Boniface, mardi soir, pour le féliciter, à l'occasion de son mariage et lui donner une preuve sensible de leur amitié. Un superbe cadeau lui était présenté en même temps que l'adresse suivante :

A Monsieur J. Napoléon Gaudet, à l'occasion de son mariage.

Cher ami,

Permettez-nous de venir, à l'occasion de votre mariage, vous faire les meilleurs souhaits. C'est l'amitié qui nous guide ce soir, et l'amitié c'est le plus parfait, le plus libre et le plus profond sentiment de l'homme.

Depuis des années à Saint-Boniface, nous avons pu, tous ensemble, en maintes occasions, apprécier chez vous toutes les qualités qui font un jeune homme cher à ceux qui ont l'avantage de vivre avec lui.

C'est vous dire, bien cher ami, que nos meilleurs vœux sont pour votre bonheur dans la nouvelle vie que vous venez d'embrasser, et nous ne doutons pas que celle dont vous avez fait le choix pour femme ne veille avec soin jaloux à l'accomplissement de nos désirs.

Veuillez bien vous faire l'interprête de nos plus vifs sentiments de respect auprès de Madame Gaudet, et dites lui combien nous sommes heureux de vous laisser un souvenir tangible de notre parfaite amitié.

Vos Amis.

Saint-Boniface, 20 Octobre 1888.

M. Gaudet, après une réponse appropriée, invita tout le monde à jouir pendant quelque temps de son hospitalité. L'on passa quelques heures très agréables et l'on se sépara emportant le meilleur souvenir de cette joyeuse fête.

Nouvelles d'Europe.

—L'on a inauguré, il y a quelques jours, une statue du découvreur de l'Amérique, à Cogoletto, son pays natal.

~~Cogoletto est une petite localité~~ située sur la route de Gênes à Nice. Dans la maison de Christophe Colomb, restaurée en 1872, on montre la chambre qu'il occupa. Il n'existe qu'un seul portrait de son vivant, c'est-à-dire il y a près de quatre siècles, mais il existe une gravure, restée dans la famille du syndic de Cogoletto, le représentant entouré de ses compagnons d'armes.

—Le perfectionnement continuel des armes de guerre et des explosibles attire l'attention des autorités militaires en Europe. Les petits Etats du continent sont sous l'impression que la France n'aurait plus autant de répugnance à accepter le défi que ne cesse de lui lancer l'empereur Guillaume.

La raison de ceci se trouve dans la supériorité du fusil Lebel et dans la découverte d'une poudre sans fumée dont la détonation est à peine perceptible. Les troupes françaises pourront tirer sans révéler les positions qu'elles occupent.

La *Schweizerische Militor Zeitung* dit que cette question devrait être sérieusement étudiée par tous les ministères de la guerre d'Europe. Il est difficile de prévoir comment on pourra modifier les méthodes de combat sous l'influence du nouvel armement français, mais cela produira une plus grande révolution que l'invention des armes à tir rapide.

—L'influence de Boulanger est encore très-grande. Les Français vous disent qu'il est un charlatan et qu'il ne mérite aucun respect, mais ils votent pour lui, ce qui est plus important. Maintenant qu'il a disparu et qu'il n'écrit plus, des milliers de gens se demandent où il peut bien être et ce qu'il fait. Les uns disent qu'il s'est retiré dans un monastère pour se reposer et obtenir l'appui du clergé. D'autres prétendent qu'il est dans les environs de Paris et qu'il ne reçoit qu'une demi-douzaine d'intimes qui gardent le secret sur sa retraite. Il est certain que le général Boulanger avait l'intention d'aller en Russie et qu'il a abandonné ce projet de voyage lorsqu'il a su que le czar ne le recevrait pas.

—Un conseil du ministère français a eu lieu vendredi et on y a fixé la rentrée des chambres au 15 octobre. L'amiral Krantz, ministre de la marine, a déclaré qu'il ne consentirait pas à de nouvelles réductions du budget de la marine. M. Viette, ministre de l'agriculture, a fait rapport que la récolte des grains a donné 96,000,000 d'hectolitres, contre une moyenne annuelle de 108,000,000 d'hectolitres, soit un déficit de 12,000,000 d'hectolitres. Il y a eu un débat sur la question du dépôt d'un projet de révision de la constitution, mais on s'est séparé sans rien décider sur ce point.

PERSONNEL.

M. N. D. Gagnier est revenu de la province de Québec pour, de nouveau, se fixer au milieu de nous.

M. Angus McKay, agent des sauvages, est en cette ville.

M. C. A. Lemieux est arrivé la semaine dernière de Chicago et Saint-Paul avec l'intention de se fixer parmi nous.

M. Herman Martineau, agent des Sauvages au Lac Manitoba, part cet après-midi pour retourner à Manitoba House.

L'hon. M. LaRivière est parti mardi pour un voyage de quelques jours. Il se rendra jusqu'à Montréal.

M. Israël Leclair, de cette ville, est revenu dimanche de la province de Québec ramenant un de ses fils avec lui.

M. Roger Marion, M.P.P., part demain pour un voyage d'une dizaine de jours au Lac-des-Chênes.

NAISSANCES.

En cette ville, le 2 courant, Madame Thomas Beaulieu, une fille.

En cette ville, le 3 courant, Madame E. Larose, une fille.

MARIAGE.

GAUDET-GARIÉPY—A Saint Jean-Baptiste, le 2 courant, par M. l'abbé J. D. Fillion, curé, M. Joseph Napoléon Gaudet, de cette ville, à Melle Albina Gariépy, fille de M. Urgel Gariépy, de Saint-Jean-Baptiste.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 12	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli, "	0 08	à 0 10
Bœuf, par quartier	6 00	à 7 50
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 12	à 0 15
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 15	à 0 20
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 18	à 0 20
Agneau du printemps, p. qr.	1 00	à 2 00
Jambon, par lb	0 13	à 0 15
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 13
Saucisse "	0 10	à 0 12
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 15	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 30	à 0 35
Poules " "	0 65	à 0 70
Œufs, par douz	0 15	à 0 20
Beurre, par lb	0 20	à 0 25

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50	à 4 00
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00	à 5 50
Perches de tremble	3 50	à 3 75
Charbon dur	10 00	à 10 50
Charbon mou	6 50	à 8 00

FOIN.

Foin de prairie	9 00	à 12 00
Foin pressé, par tonne	6 50	à 7 50

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 30	à 0 35
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	3 00	à 3 50
Oignons, par minot	3 00	à 4 00

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 95	à 1 00
Avoine, par minot	0 30	à 0 34
Orge "	0 30	à 0 35

FARINE.

Farine par 100 lbs XXX	1 75
" " XXXX	2 30
" " Strong Baker	2 85
" " Roller Process	3 10

PEAUX.

Peaux vertes	4 00	à 5 00
Peaux sèches	7 00	à 9 00

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 08	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 05
Morue "	0 00	à 0 08

DIVERS.

Poulet "	0 18	à 0 20
Dindon "	0 20	à 0 25

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	20 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	15 00
2ème " "	12 00
Doublage brut	18 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	22 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	25 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	50 00
2ème " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	33 00
Pin 3ème " "	32 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 16	à 0 17
Œufs en boites, la doz	0 13	à 0 15
Patates, le minot	0 20	à 0 25
Navets, le minot	0 00	à 0 50
Carrottes, le minot	0 50	à 0 60
Panais, le minot	0 75	à 1 00
Betterave, le minot	0 50	à 0 75
Oignons, le minot	2 00	à 2 50
Choux, par 100	3 00	à 3 50
Oie, par lb	0 16	à 0 20
Canards, par lb	0 16	à 0 20
Dindes, par lb	0 16	à 0 20
Poulets, par lb	0 16	à 0 20
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 50	à 4 00
" perches de tremble	3 50	à 4 00
Foin, la tonne	7 00	à 9 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 04	à 0 05
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 04
Porc, abattu, par lb	0 00	à 0 08½
Cochons, vif, par lb	0 00	à 0 05
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 13
Veau, abattu, par lb	0 06	à 0 15
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 00
Blé, le minot	0 80	à 0 85
Avoine, le minot	0 35	à 0 40
Orge, le minot	0 40	à 0 45

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au maître général de postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 2 novembre prochain, pour transport des malles de Sa Majesté, sur contrats offerts pour quatre ans, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er janvier :

BALCARRES ET INDIAN HEAD *via* ABERNETHY, KATEPWE ET BLACKWOOD,

une fois par semaine, distance calculée, 37 milles.

BALCARRES ET INDIAN HEAD *via* ABERNETHY ET KATEPWE,

une fois par semaine, distance calculée, 27 milles.

BLACKWOOD ET INDIAN HEAD,

une fois par semaine, distance calculée, 13 milles.

KINISTINO ET PRINCE-ALBERT, *via* PUCKHAN, HATCRO ET HASKANA,

une fois par semaine, distance calculée, 48½ milles.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quant aux conditions des contrats offerts peuvent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de postes mentionnés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureau de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Winnipeg, 28 sept 1888.
3ins.4.10.88.

INVITATION SPECIALE !

LES DAMES ET LE PUBLIC DE SAINT-BONIFACE

—— Et des paroisses environnantes ——

Sont cordialement INVITÉS à venir VISITER mon établissement

AVANT DE FAIRE LEURS ACHATS.

———:o:———

Chaque Departement est au Complet.

———:o:———

J'AI RECU MES NOUVELLES

IMPORTATIONS D'AUTOMNE ET D'HIVER.



Les Etoffes a Robe sont du dernier gout et du premier choix,

Les ayant choisis moi-même sur les marchés de l'Est.

———:o:———

Le Département des Robes et Manteaux est sous l'habile direction de MADAME PONTON.

———:o:———

CHOIX ILLIMITE de LAINAGES, ETOFFES A MANTEAUX,

Tweeds, Laines, Flannelles, Châles,

COUVERTES, BAS, GANTS, Etc., Etc.

AUSSI :---UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, Etc., Etc.

P. A. D'AUTEUIL, 432 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

3m.6.9.88

Chronique Locale.

—Le blé se vend de 95 cts. à $1 00.

—M. Nap. Lemay a fermé sa boulangerie.

—Le pont de l'Assiniboine pour le R. R. V. R. doit être terminé aujourd'hui.

—Première vente par encan, samedi, aux salles de MM. Joyal & Williams.

—La société de Mulholland & Frère, marchands de fer à Winnipeg, est en faillite.

—Les cours de l'école de médecine de Winnipeg, se sont ouverts lundi après midi.

—M. Adolphe Turner a vendu à son associé M H. F. Despars tous les intérêts qu'il avait dans la maison Turner & Despars. Voir ailleurs l'anonce de la dissolution de société.

—Transactions à la Banque d'épargnes de la Puissance, à Winnipeg, pour le mois de septembre :

Dépots........	$20,663.00
Retraits..	34,372.24

—M. Télesphore Pelletier, barbier-coiffeur, de cette ville désire remercier ses nombreuses pratiques et les informe qu'il a réduit considérablement ses prix. Barbe, 10 cents ; cheveux, 20 cents.

—Mercredi, le 10 courant, aura lieu a la maison d'école de Saint-François-Xavier un grand bazar pour aider la construction d'un couvent pour les RR. Sœurs de la Charité. Tous sont cordialement invités.

—Revenu de l'intérieur pour le mois de septembre :

Tabac........................	$6,736.00
Cigares........................	315.60
Spiritueux..........	10,578 30
Malte......	1,054.84
Inspection de pétrole.	192.90
Licenses......................	100.00
Total..................	18,977.64

—Nous renvoyons nos lecteurs au programme de la soirée qui doit avoir lieu lundi soir dans l'ancien hôtel Beauregard. Nous ne doutons qu'il y aura foule ce soir-là. Qu'on n'oublie point le but dans lequel cette soirée est donnée.

—La vente aux cours à bois de M. Fred. Walker n'a pas eu lieu samedi tel qu'anoncé, MM. Archibald & Howell retirant les huissiers et payant les frais. Cette action avait été intentée par un malentendu survenu à cause de l'absence de M. Walker actuellement occupé à la construction des stations sur le chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge.

La dipthérie a fait plusieurs victimes dans Selkirk-Est. Depuis une couple de mois pas moins de 11 personnes ont succombé sous les coups de cette terrible maladie. Le Rév. Père Allard, O.M.I., V.G., s'est rendu en cet endroit la semaine dernière ainsi que les RR. SS. Lasseraye et Marie-Xavier.

—La société existant entre MM. Turner & Despars a été dissoute de consentement mutuel. M. Despars continue le commerce d'épiceries provisions ainsi que de ferronneries, et M. Turner s'occupera du commerce de grains, farine, etc. Toutes réclamations contre la société Turner & Despars devront être faites à M. Despars qui est chargé de règler les créances et percevoir tous comptes dus à la société.

—Melle Rhéa joue à l'opéra cette semaine. Tous les soirs il y a salle comble. C'est dire aussi que le jeu de cette artiste est admirable. L'auditoire ne lui ménage pas ses applaudissements et chaque fois elle est rappelée devant le rideau. Melle Rhéa a joué *Much Ado about Nothing*, lundi ; *Adrienne Lecouvreur*, mardi ; *An Unequal Match*, mercredi ; répétera *Adrienne Lecouvreur* ce soir et *Much Ado about Nothing* demain soir et finira samedi soir par le drame *A dangerous game*.

—Un beau canard :

Les journaux de Montréal donne la dépêche suivante venant de Winnipeg :

"On croit avoir la clef du mystère qui entourait la disparition des restes de Thomas Scott, victime des troubles de la rivière Rouge. Un squelette a été mis à découvert, sur la rive nord de l'Assiniboine par des gens qui travaillaient à la construction du chemin de fer, ce qui fait croire que c'est celui de Scott, c'est qu'on a trouvé à côté des boutons militaires comme ceux que portait Scott, paraît-il, au moment de sa mort."

Ceci ne donne pas le mystère de l'inhumation de Scott, et quelque journal de Winnipeg bien renommé pour ces nouvelles à sensation doit être tenu seul responsable de ces avancés sans fondement aucun.

—Extrait de la dernière *Gazette Officielle* :

Pour être régistrateur du comté de Lisgar : Lynd Smith Vaughan, *vice* Thomas Sinclair, décédé.

Pour être membres et constituer "le Bureau du Service Civil de Manitoba" : les Honorables MM. Jones, Smart et Prendergast.

Pour être greffier de la cour de comté du comté de Morris : Francis Simmons Bell, de Morris.

Pour être gardien du palais de justice et de la prison du district judiciaire du centre : Peter Reynolds, de Portage-la Prairie.

Pour être géolier de la prison du district judiciaire de l'ouest : Richard J. Noxon, de la cité de Brandon, *vice* W. H. Hanman, démissionnaire, lesquelles nomination et résignation prendront effet le et après le 15 octobre prochain.

Pour être greffier de la cour de comté du comté de Lisgar : Lawrence Montcrieff, de Selkirk, *vice* William McKay Taylor, dont les services ne sont plus requis.

Pour être commissaire de licences du district de licences numéro quatre : Donald Henderson, M. D., de la cité de Winnipeg.

Un Conseil aux Mères.—Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
lan.14.6.88.

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC et RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

RICHARD & LECOMTE,

No. 363, Rue PRINCIPALE, WINNIPEG.

Porte voisine du magasin de MM. Richard & Cie.

Nous avons en mains, à bas prix et à des termes avantageux, un nombre considérable de TERRES AMÉLIORÉES ET NON-AMÉLIORÉES dans tout Manitoba et surtout dans les paroisses françaises.

Ceux qui désirent vendre ou acheter feraient bien de s'adresser à nous. Par nos connaissances du pays et nos relations, nous serons en position d'effectuer des achats ou des ventes avec des facilités qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et le public peut compter sur notre zèle à les servir. lan 3.4.88

A NEW INVENTION NO BACKACHE. RUNS EASY

7½ Cords of Beech have been Sawed by one man in nine hours. Hundreds have sawed 5 and 6 cords daily. "*Exactly*" what every Farmer and Wood Chopper wants. *First order* from your vicinity secures the *Agency*. No Duty to pay, we manufacture in Canada. Write for Illustrated Catalogue sent *FREE* to all. Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 303 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

T. PELLETIER,

BARBIER - COIFFEUR,

Marchand de Tabac, Fruits, etc.

Avenue Taché, Saint-Boniface.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

PERDUE.

Depuis le 16 courant, une jument (pony) grise âgée de 8 ans environ, avec les lettres D L sur le cou et G C. sur la fesse gauche.

Toute personne qui le ramènera à mon magasin, No 485, rue Principale, Winnipeg, sera libéralement récompensée.

JOSEPH LEBLANC.

27 9 88

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE DEMANDE.

On demande pour l'école de Selkirk un instituteur ou institutrice ayant un diplôme ou au moins un permis pour l'enseignement du français et de l'anglais. On peut s'adresser à M. le Surintendant Bernier ou au Très Rév. Père Allard, O.M.I., V.G.
3ins 20.9.88.



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone ; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. lan 23. 84

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

MARQUE DE FABRIQUE

Seul Topique remplaçant le *Feu* sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures,* Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.

Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

JOHN BEDARD

Mecanicien

— ET —

Machiniste,

FABRICANT ET COMMERÇANT DE

TOUTE ESPECE DE MACHINERIE.

Ouvrages en Fer et en Cuivre fondus.

Reparation :-: de :-: Machines

(Les machines à vapeur une spécialité.)

TOUT OUVRAGE EST GARANTI.

PRIX MODÉRÉS.

S'adresser aux bureaux de la Cie :

BARB WIRE WORKS CO.,

47 Rue Lombard, Winnipeg

6m.27.9.88.



Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Palais de Justice, etc., à Calgary, T. du N.-O.," seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi, le 18 octobre prochain, pour les divers travaux nécessaires pour l'érection d'un palais de justice à Calgary, T. du N.-O.

Les plans et spécifications peuvent être vus au Département des Travaux Publics, à Ottawa, et aux bureaux de M. Kenway, commis des travaux, à Calgary, le et après samedi, le 22 septembre, et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faites en la forme fournie et signée de la signature courante des soumissionnaires.

Un chèque accepté, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics et égal à *cinq pour cent du montant de la soumission* devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera forfait si le signataire refuse le contrat ou manque de le remplir jusqu'à la fin, mais sera retourné au signataire dans le cas où sa soumission ne serait pas acceptée.

Le département ne s'engage aucunement à accepter la plus basse des soumissions ni aucune autre.

Par Ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Departement des Travaux Publics, Ottawa, 15 septembre 1888.
2 ins 27 9 88

Dr J. H. O. LAMBERT,

Médecin-Chirurgien—Accoucheur ;

Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. lan 14 1 86

FORTIN & BUREAU,

AVOCATS—ATTORNEYS,

366 rue Main, Winnipeg, Manitoba.

Argent à prêter sur hypothèque.

Geo. E. Fortin, L.L.B., Saint-Boniface, Man.
Jacques Bureau, L.L.B. Winnipeg.
6m 18.6.85

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie



Des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour écuries à Fort-Macleod," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 16 octobre, pour les divers travaux nécessaires à l'érection d'écuries à Fort-Macleod.

Les plans et devis peuvent être vus au département des travaux publics, à Ottawa, et au bureau du commis des travaux, à Regina, et, sur demande, à l'officier en charge à Fort Macleod, le et après lundi, le 24 septembre.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être faites en la forme voulue et signée de la signature courante des soumissionnaires.

Un chèque accepté, représentant *cinq pour cent du montant de la soumission* et payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera forfait si le signataire refuse le contrat ou ne peut l'exécuter jusqu'au bout, mais sera remis dans le cas de soumission non acceptée.

Le département des travaux publics ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune autre.

Par Ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 18 septembre 1888.
2ins 27 9 88

IMPORTATIONS NOUVELLES ! IMPORTATIONS NOUVELLES ! !

AU BON MARCHÉ !

LE MAGASIN DES FAMILLES !

———:o:———

L'assortiment d'automne et d'hiver est maintenant complet dans tous les départements et les PRIX sont plus BAS QUE JAMAIS

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES, CHAUSSURES, FOURRURES, Etc., Etc., Etc.

———:o:———

Une visite est respectueusement sollicitee.

Au pavillon Francais.

Departement des chaussures a la botte d'or.

F. E. VERGE, Proprietaire - Avenue Provencher, St. Boniface.

4m.5.4.88.

AGRICULTURE.

SARRAIN AUX VOLAILLES.

Un grain excellent pour la nourriture des volailles, c'est le sarrasin. C'est la nourriture des volailles la plus ordinaire en France. Le sarrasin est une nourriture chaude, stimulante de sa nature et est par conséquent précieuse pour activer la ponte des poules durant l'hiver. On peut aussi employer le sarrasin avec avantage pour l'engraissement des volailles. On prétend que ce grain donne une belle couleur à la chair des volailles que l'on engraisse; c'est en un mot une des nourritures les plus appropriées aux volailles en général.

FONDEMENT DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est l'art de tirer le plus de profit possible de la terre, et cela sans l'épuiser et de la manière la plus économique. D'après cette définition le fondement de toute bonne agriculture serait l'élevage des bestiaux. Tout autre système de culture tend à épuiser le sol dans un espace de temps plus ou moins long. Laissez de côté sur une ferme, si bonne qu'elle soit, le mouton, la vache, le porc, et cette ferme s'appauvrira inévitablement.

La Presse.

CAUSE D'INSUCCÈS DANS LA CULTURE D'UNE TERRE.

L'une des cause la plus générale d'insuccès dans la culture d'une terre peut être attribuée avec raison à la trop grande étendue de terre que possède un cultivateur. On se plaint de la rareté de la main-d'œuvre, de la difficulté de se procurer des bras au temps de la moisson, et cependant on s'applique grère à mettre en état de bonne culture que juste la quantité de terrain que l'on peut cultiver avec soin. Il s'en suit de là qu'aux temps les plus pressants, soit des labours, des semences et autres travaux indispensables, tout se fait avec précipitation, et les effets de cette imprévoyance se font vivement sentir par une récolte qui paye à peine les frais d'exploitation.

Pour se convaincre de cet état de choses, il suffit de visiter la ferme du cultivateur qui possède une grande étendue de terre et qui pour cette raison a la réputation d'être un cultivateur à l'aise. Pénétrez à l'intérieur de cette ferme, et vous y trouverez des champs couverts de mauvaises herbes se disputant le terrain aux bonnes plantes; des endroits où la végétation a été complètement nulle par le défaut de fossés ou de rigoles, où la semence n'a même pas levé ayant été faite dans de mauvaises conditions; les prairies et les pâturages laissant également à désirer, tant le foin est de mauvaise qualité et les mauvaises herbes de toutes espèces y abondent. Ce cultivateur s'excusera de cet état de choses en disant que l'étendue de sa terre est tellement considérable que le temps lui a manqué pour faire ses semences dans des conditions convenables; qu'il n'a pu labourer qu'une bien faible partie de sa terre ou qu'il a fait ce travail avec trop de précipitation ou par un temps trop humide; qu'il n'a pu se procurer les bras nécessaires pour faire exécuter les travaux de fossoyage dans telle ou telle partie de sa terre, etc. La conséquence à été qu'il n'a pu réaliser les profits qu'il espérait de ses récoltes et que la plupart de ses champs ont été envahis par les mauvaises herbes dont il aura dans l'avenir peine à se défendre.

Outre ces contrariétés que ce cultivateur a à subir et les pertes qui en découlent parce qu'il ne peut donner tous ses soins à la trop grande étendue de terre qu'il possèdent, il prive sa famille de jouissances qui l'attacheraient davantage au foyer domestique. Par exemple, le cultivateur qui a à peine le temps de faire les principaux travaux de culture, devra négliger d'autre productions qui eussent pu offrir à ses enfants de grands attraits et être de plus pour lui une source de profits: il sera loin de songer à procurer à sa famille le luxe d'un jardin potager, de menus fruits et d'un verger.

Nous ne pouvons indiquer ici le nombre d'arpents qu'un homme peut profitablement cultiver; tout dépend de l'habileté de l'exploitant. Un cultivateur dans certain cas, pourra à peine cultiver avec soin une terre de vingt-cinq arpents, tandis que son voisin exploitera avec avantage une terre ayant 500 arpents en superficie. Tout dépend de l'homme, c'est-à-dire tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Un homme économe et prévoyant, qui sait se rendre compte de tout, qui sait bien calculer et bien diriger, tirera avantage de ces aptitudes; il saura profitablement diriger la main-d'œuvre à son emploi afin d'en obtenir les meilleurs résultats dans toutes les opérations de la ferme.

Certains cultivateurs auraient grande chance de réussir sur une ferme de petite étendue, dont ils pourraient eux-mêmes faire tous les travaux de culture, sans avoir recours à la main-d'œuvre du dehors; mais ils manqueraient leur coup s'ils avaient à diriger une grande ferme, n'ayant pas pour cela les aptitudes nécessaires. Il vaut mieux être propriétaire d'une petite ferme et de la bien cultiver; car dans ce cas, au lieu de se détériorer, cette terre s'améliorera par les bons soins continuels qu'on lui aura donnés. Il y a de nombreux exemples de cultivateurs qui ont réussi à établir leurs enfants uniquement avec les revenus d'une terre ordinaire; tandis que d'autres visant à établir leurs enfants sur une grande terre avec l'intention de la subdiviser plus tard au profit de chacun des enfants, ont acheté de grandes fermes qu'il n'ont pu cultiver avec soin, réalisant dès le début à peine les frais de culture, et amenant par là la gène dans la famille, le découragement chez les enfants qui ont pris le chemin de l'exil plutôt que d'entrer en possession d'une terre entièrement détériorée, et qui aurait exigé des frais énormes pour la mettre en état d'en tirer avantageusement parti. Apprenez d'abord à vos enfants à cultiver peu et bien, et quand ils acquerront une terre pour leur propre compte, ils la cultiveront avec contentement et profit.

—G. des Campagnes.

CANAL DU SAULT STE. MARIE.

Avis aux Entrepreneurs.

ON recevra à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, MARDI, le 23ième JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, des soumissions cachetés, adressées au soussigné et portant la suscription; "Soumissions pour le Canal du Sault Ste-Marie," pour la construction d'un canal du côté canadien de la rivière, à travers l'Ile Ste-Marie.

Les travaux seront divisée en deux parties: la première comprendra la formation du canal à travers l'île, et la construction des écluses: la seconde comprendra le creusement du chenal aux deux extrémités du canal et la construction des piliers.

On pourra examiner le et après MARDI, la 9ième JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, une carte de la localité avec les plans et devis, à ce bureau où l'on pourra se procurer les formules de soumissions.

On pourra aussi se procurer les mêmes informations, relativement aux travaux, au bureau de l'officier local dans la ville du Sault Ste-Marie, Ont.

Les soumissionnaires qui ont l'intention de faire des offres sont avertis que les soumissions ne seront prises en consideration que si elles sont faites strictement d'après les formules imprimées fournies et accompagnées d'une lettre déclarant que le ou les soumissionnaires ont examiné soigneusement la localité et la nature des matériaux trouvés dans les puits d'assai.

Dans le cas de soumission par des sociétés les soumissionnaires devront y joindre la signature actuelle de la raison sociale au complet, avec la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de la dite société; et de plus chaque soumission pour la construction du canal et des écluses devra être accompagné d'un reçu de $20,000 de dépôt de banque, et chaque soumission pour le creusement et l'élargissement du canal aux deux extrémités et la construction des pilliers devra être accompagné d'un reçu de $7,500 de dépôts de banque. Ces reçus de dépôt—des chèques ne seront pas acceptés—doivent être endossés par le ministre des chemins de fer et canaux, et seront confisqués si la personne qui soumissionne refuse d'accepter le contrat aux prix et conditions mentionnés dans l'offre soumise;

Des reçus de dépôt ainsi envoyés seront remis aux personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas cependant à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secretaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 8 août 1888.
9ins 23.8.88.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.
DEPUIS LE 15 AOUT 1887.

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est Départ.		Stations.	Allant vers l'Ouest Arrivée.	
D	18 00	† Winnipeg †	C	9 30
	23 45	Portage du Rat		4 10
	6 30	Ignace		21 35
	9 38	Savanne		18 15
E	13 05	Port-Arthur	B	14 25

Allant à l'Ouest. Départ		Stations	Allant à l'Est Arrivée	
A	10 25	† Winnipeg †	A	17 10
	12 50	Portage la Prairie		14 55
	15 07	Carberry		12 50
C	15 20	Brandon	A	11 45
	17 22	Virden	D	8 43
	18 14	Elkhorn		8 05
	19 09	Moosemin		7 04
	21 10	Broadview		5 20
	23 51	Qu'Appelle		2 20
D	1 30	Regina	D	24 38
	3 20	A } Moosejaw { D		22 55
	3 30	D } Moosejaw { A		22 45
	8 30	Swift Current		18 05
	12 30	Maple Creek		14 15
	15 10	Dunmore		11 40
	16 00	Medicine Hat		11 15
	22 05	Gleichen		5 35
C	1 00	Calgarry		3 20
	5 05	Canmore	C	24 01
	5 50	Banff		23 18
	9 10	Field		20 25
	11 20	Donald		17 10
	14 3[illegible]	Glacier House B. C.		13 20
	17 45	Revelstoke		9 30
H	23 42	Kamloops		3 30
	1 09	Savonas	B	1 51
	2 19	Ashcroft		24 39
	5 14	Lytton		21 41
	9 00	Yale		17 53
	12 17	Hammond		14 11
	12 51	Port Moody		13 39
	13 26	New Westminster		14 30
	13 30	Vancouver		13 00
H	21 00	A Victoria D	K	2 00

Allant vers le Sud			Allant vers le Nord	
A	9 05	D. † Winnipeg † A.	A	17 25
	11 50	Dominion City		14 50
A	12 15	A. † Emerson † D.	A	14 25

Allant Nord.			Allant Sud.	
G	16 30	D... Winnipeg ...A.	F	9 20
G	18 10	A. Selkirk Ouest D.	F	7 50

Allant à l'Ouest.			Allant à l'Est.	
G	10 35	D... Winnipeg ...A.	G	15 00
	11 25	Stony Mountain		14 00
G	11 50	A... Stonewall ...D.	G	13 30

Allant Sud-Ouest.			Allant Nord-Est.	
F	11 00	D. † Winnipeg † A.	G	15 45
	12 00	Headingly		14 50
	14 10	Barnsley		12 45
	17 00	Treherne		10 05
F	17 35	Holland	G	9 30
	18 20	Cypress River		8 45
F	19 0	A. † Glenboro † D.		9 00

Allant Sud-Ouest.			Allant Nord-Est	
G10 00	F10 10	D† Winnipeg A	F16 40	G19 30
12 00	13 05	Morris	14 39	16 15
12 40	14 05	† Rosedale	14 00	15 15
13 25	14 50	Gretna	....	14 25
14 10	19 25	† Morton	12 50	10 35
12 20	F21 15	Manitou	11 25	G 8 10
16 20	....	Pilot Mound	10 14	....
16 35	....	Crystal City	10 00	....
17 23	....	Cartwright	9 07	....
17 43	....	Holmfield	8 47	....
18 27	....	Killarney	8 25	....
19 20	....	A Boissevain D	7 35	....
G20 15	....	A Deloraine D	F 6 15	....

† Stations où l'on peut manger.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mercredi. C. Tous les jours excepté le jeudi. D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.